

Groupe de travail DSDEN / Représentants des personnels

Carte scolaire

12 .12.16

Présence de :

3 SNUipp-FSU ; 3 SE-unsA ; 1 SGEN ; 2 FO

Le dasen nous présente un diaporama quelque peu orienté, où cartes et tableaux montrent comme le département est le mieux doté de l'académie en postes, où le nb de petites écoles est le plus gd ; l'évolution démographique à la baisse la plus marquée ; les très mauvais résultats des élèves du département et des tests lors de la journée de la défense...

Baisse des effectifs dans l'enseignement public / hausse dans le privé (qui scolarise 9 % des élèves du département).

Réseau des écoles très disséminé par rapport aux autres départements de l'académie.

55 écoles à 1 classe (= 16%; 9, 4 et 10 dans les autres départements de l'académie)

qui explique le taux d'encadrement le plus fort de l'académie: 23,08 élève /classe

Le dasen s'est félicité du nombre de postes « Plus de maîtres que de classes », « Moins de 3 ans » et « Brigade départementale ».

Pas d'infos précises sur la future dotation départementale, mais on nous prépare à ne pas être dans une situation comparable à celle de l'an dernier où il y avait eu une dotation de 10,5 postes (dont 5 au titre du protocole ruralité)...

Le dasen rencontre les élus en prônant les fusions, les regroupements...

Les critères ?

Selon les « opportunités » (départs en retraite, baisse d'effectifs).

Redéploiement de postes « moins de trois ans », pdmqdc : en suivant une analyse menée par des conseillers pédagogiques sur l'adéquation entre l'implantation et la présence de public fragilisé.

Les brigades ont été réquisitionnées cette année pour :

- les décharges de direction – de 3 classes
- les journées de formation REP+:rappel : 2 Rep+ sur le département, 4 sur l'académie...)

Protocole ruralité :

Proposition faite aux élus

Pas de postes spécifiques cette année mais possibilité de redéployer les moyens actuels.

(Pour info, 28 communes se sont engagées ds ce protocole.)

Comité de suivi prévu, auquel participera le SNUipp.

Dans la cadre de ce protocole, des écoles se verront attribuer un poste de « PDMQDC » ou « Brigade » en échange d'une fermeture de classe.

Les interventions du SNUipp-FSU ont porté sur:

- *nécessité d'ouvertures sur certaines écoles d'Angoulême*
- *faire remonter les besoins en postes attribués à la prévention (actuellement, les conseillers péda de circo sont « missionnés » sans décharge horaire précise)*
- *l'organisation des postes segpa (la gestion est faite au niveau académique mais le dasen a insisté sur la surcapacité de l'enseignement adapté en 2nd degré...)*
- *les rencontres avec les élus devraient permettre à ceux-ci d'anticiper les réorganisations mais le calendrier est très contraint ! (Il reste le mois de janvier pour « discuter ».)*
- *enseignement du chinois (Cognac : 2 écoles, à partir du CMI)*
- *accueil moins de trois ans : nous demandons à ce que ces élèves ne soient pas comptabilisés dans la moyenne globale de l'école*
- *manque de postes RASED, en particulier postes G*
- *attention au regroupement du cycle 3 dans les collèges qui accentuerait la fermeture des petites écoles*

Restons attentifs !

A ce jour, le dasen n'a toujours pas son budget : ne sait pas le nombre de postes dont il disposera ; annonce officielle au CTA (comité technique académique) du 24 janvier prochain.

Pour lui, vu la dotation favorable des années précédentes (en particulier l'an dernier), il sera nécessaire, pour continuer de créer davantage de postes « PDMQDC', « moins de trois ans », « brigade de remplacement », de « redéployer » ceux existants !!!

